

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

9 DÉCEMBRE 2020

PROJET DE DÉCRET

PORTANT CONFIRMATION DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE POUVOIRS SPÉCIAUX N°6 DU 24 AVRIL 2020
RELATIF À L'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°164 (2020-2021) n°1

Article unique

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n°6 du 24 avril 2020 relatif à l'organisation de la fin de l'année

académique 2019-2020 est confirmé, conformément à l'article 4 du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.